

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2012.50 Finalisation du projet TOTEM MAIRIE

L'an deux mille douze et le trois mai,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 25 avril 2012

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Guy BATTAGLINI, Michel RÔDEL, Pierre GUILLET, Franck DENOLLY.

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS

Absentes excusées : Annick MOURARET, Sylviane VANEL

Absent excusé : Stéphane JODAR

Absent(e)s : Sylviane MONNOT, Eric CLO, Pierre VALVERDE

Pouvoirs d'Annick MOURARET à Daphné GAULT ; de Sylviane VANEL à Pierre GUILLET ; de Stéphane JODAR à Guy BATTAGLINI

Secrétaire de séance : Michel CROS

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé lors d'une précédente délibération (2012.26) de reprendre les abords immédiats du bâtiment mairie et de mettre en place une nouvelle signalétique sous forme d'un TOTEM.

Il demande à M le 1^{er} adjoint de présenter les différentes maquettes et le devis correspondant au choix d'un totem lumineux.

Le totem présenté porte mention des numéros de téléphone et de fax, ainsi que l'adresse de la boîte électronique de la commune, pour un coût de 1 450 €uros HT ; il est réalisé par l'entreprise GTS.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir ces propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Donne son aval à la maquette du TOTEM présenté avec mention des numéros de téléphone et de fax, ainsi que l'adresse de la boîte électronique de la commune, pour un coût de 1 450 €uros HT (entreprise GTS).**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD